

Jonquières-Saint-Vincent

Une nouvelle aire de covoiturage dans l'air du temps sur la RD 999

Jeudi 13 février, à 11 h 30, Juan Martinez, président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence et maire de Bellegarde, Jean-Marie Fournier, maire de Jonquières-Saint-Vincent, les élus de la commune et les représentants des entreprises ayant réalisé les travaux étaient rassemblés sur la nouvelle aire de covoiturage. Installée à proximité du rond-point de la RD 999, le coût du projet est estimé à 52 000 € HT avec des subventions de l'Europe et de la région Occitanie. Thierry Pesenti, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement pour la commune de Jonquières-Saint-Vincent a confié : « C'est une très bonne chose, en bordure de la départementale, le visuel est au rendez-vous, c'est dans l'air du temps, il faut limiter la pollution. »

Un projet inscrit dans le Plan climat, air, énergie
Ce projet s'inscrit dans la réalisation du Plan climat air éner-



Jean-Marie Fournier, les élus et les entreprises autour de Juan Martinez.

gie territorial (PCAET) lancé, dès 2017, par la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence. Une aire de covoiturage similaire a été inaugurée peu avant dans la matinée à Bellegarde, à proximité du musée de l'Eau et du cimetière et deux autres devraient prochainement être construites à Four-

ques et Beaucaire. Juan Martinez a indiqué : « D'autres projets sont en cours, notamment le changement de l'éclairage public pour de l'éclairage à LED qui se terminera fin 2020 et qui permettra une économie d'énergie estimée à 40 % . »

Les travaux de l'aire ont été réalisés par l'entreprise Daumas TP de Manduel. Le sol de l'aire est en gravier pour permettre l'écoulement de l'eau lors des périodes de pluie et afin d'assurer la perméabilité du terrain. Jean-Marie Fournier, maire de la commune a confié : « L'aire est bien placée, c'est une belle réalisation située sur un terrain qui appartient au Département qui a signé une convention avec la communauté de communes. Le système de vidéosurveillance sera modifié prochainement afin de sécuriser le lieu. »

L'ouverture de l'aire aux automobilistes devrait avoir lieu dans les jours à venir.

► Correspondant Midi Libre : 06 71 82 75 99

● SACS DE TRI

La distribution des sacs jaunes pour le tri sélectif se déroulera du mardi 25 au vendredi 28 février, de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 17 heures et samedi 29 février, de 8 h 30 à 12 h 30 à la mairie.